



Votre sortie

- < Avant votre départ
- < Le jour de votre départ
- < Lors de votre sortie

S
O
M
M
A
I
R
E

Les représentants du Centre de Convalescence

- > Des hommes et des femmes,
pour le meilleur de votre santé



Votre admission au Centre de Convalescence

- > Horaires
- > L'acompte
- > La caution
- > Documents à fournir à l'admission



Votre séjour au Centre de Convalescence

- > L'équipe qui vous entoure
- > Pour vous aider dans vos démarches
- > Entretien entre l'équipe médicale
et la famille des patients
- > Hôtellerie et confort
- > Les repas
- > La coiffeuse
- > La pédicure et manucure
- > L'esthéticienne
- > Les visites
- > Les différents cultes
- > Les Médicaments
- > L'éducation thérapeutique





LES REPRÉSENTANTS DU GROUPE KANTYS

Pierre Ripoll
Directeur général

Thomas Gambazzi
Directeur administratif
et financier

Jean-Pierre Amision
Directeur des systèmes
d'information

Nathalie Oger
Directrice de la
communication

LES REPRÉSENTANTS DU CENTRE DE CONVALESCENCE LA SÉRÉNA

Laurent Oger
Président

Pierre Ripoll
Directeur général

Sylvain Lambert
Directeur général adjoint

Sandrine Lechmann
Directrice

Aymeric Chainé
Directeur des ressources
humaines

Frédérique Fernandez
Surveillante générale

**Dr Ellada Ayvazyan-
Anastasiadi,
Dr Anne-Sophie Lagarde**
Médecins généralistes

Alain Digoïn
Médecin rééducateur

Pierre Terrice
Pharmacien gérant

Sarah Coite
Assistante sociale

Véronique Capel
Responsable assurance
qualité

Angélique Lasry
Psychologue



L'ADMISSION AU CENTRE DE CONVALESCENCE

Horaires

Le centre de convalescence la Sérénité est heureux de vous accueillir pour les admissions tous les jours de 14h à 16h.

Une fois les formalités administratives effectuées, vous serez pris en charge par un membre du personnel qui vous accompagnera jusqu'à votre chambre.

L'acompte

En cas d'attribution d'une chambre particulière, un acompte peut vous être demandé. Son montant est calculé en fonction de votre séjour prévisionnel. Il sera porté à l'encaissement et viendra au crédit de votre compte lors du règlement final des frais d'hospitalisation.

La caution

Dans le cas où vos droits de sécurité sociale ne sont pas encore ouverts ou en attente de régularisation, ou en l'absence d'assurance complémentaire (mutuelle), une caution sous forme d'un chèque non encaissé pourra vous être demandée.



IDENTIFIEZ L'ÉQUIPE QUI VOUS ENTOURE

Pour mieux vous accueillir, le personnel du centre porte un badge sur lequel figure le nom et la fonction du professionnel :

FONCTIONS	COULEURS DU BADGE	COULEURS DE LA TENUE	PHOTOS MODÈLES
Infirmier(e)	Bande bleue	Tunique blanche avec parements : rouge et orange	
Aide - soignant(e)	Bande bleue	Tunique blanche avec parements : bleu ciel / bleu foncé	
Agent hôtelier	Bande parme	Tunique beige avec parements vert anis et marron	
Surveillant(e) général(e)	Bande fuschia	Tunique blanche	
Médecin Direction	Bande orange Bande blanche	Blouse blanche	

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

La surveillante générale

La surveillante générale s'occupe plus particulièrement de votre séjour et de la coordination des soins. Elle est présente du lundi au vendredi de 8h à 17h.

L'assistante sociale

L'assistante sociale est à la disposition des familles les mercredis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 10h à 12h.

La psychologue

La psychologue est à votre disposition, elle peut être jointe par l'intermédiaire du personnel soignant.

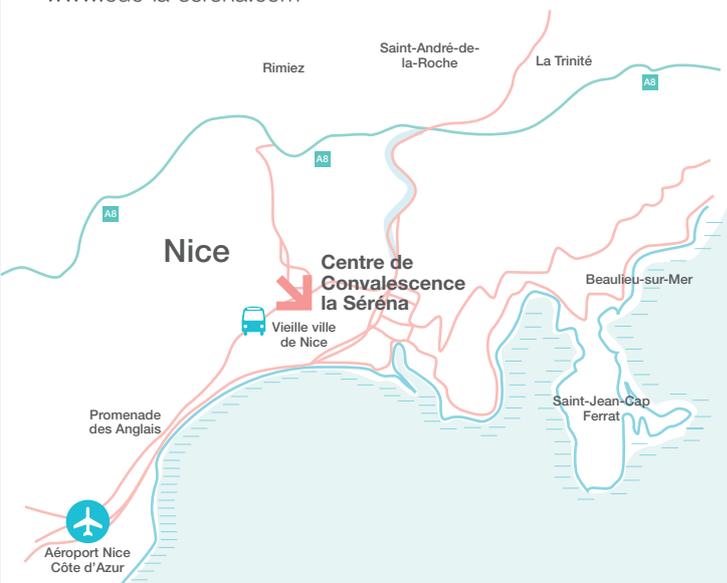
Le médecin rééducateur

Si vous avez besoin d'une rééducation, vous serez visité le lendemain de votre arrivée par un médecin rééducateur pour établir un protocole de rééducation à l'attention de votre kinésithérapeute.

Le médecin généraliste

À votre arrivée, le médecin de l'établissement vous consultera dans votre chambre puis toutes les semaines au cours de votre séjour. En cas de besoin, un médecin est présent 7 jours / 7 (en parler avec le personnel de l'étage).

4, avenue de Rimez - 06100 Nice
T. +33(0)4 92 26 76 76
info@cdc-la-serena.com
www.cdc-la-serena.com



LES REPRÉSENTANTS DU
CENTRE DE CONVALESCENCE



Documents à fournir à l'arrivée

> Au service admission

- Carte vitale ou attestation jointe
- Carte d'identité
- Coordonnées ou prise en charge de votre mutuelle ou attestation CMU complémentaire
- Triptyque d'accident du travail si nécessaire

> A l'infirmière

- Votre dossier médical et votre fiche médicale d'admission
- Votre carte de groupe sanguin*
- Les résultats d'examens biologiques récents*
- Le dossier radiologique*
- L'électrocardiogramme*
- Votre traitement médical personnel*
- Votre carnet de santé *
- Votre ordonnance de sortie*

* Si de tels documents sont en votre possession.

Si vous êtes étranger(e) et/ou si vous ne bénéficiez pas de la Sécurité Sociale Française, veuillez vous adresser à l'accueil pour connaître la marche à suivre lors de l'admission.

VOTRE ADMISSION
AU CENTRE DE CONVALESCENCE

ENTRETIEN ENTRE L'ÉQUIPE MÉDICALE ET LA FAMILLE DES PATIENTS

Si la famille ou les proches des patients (notamment les personnes de confiance désignées par écrit) souhaitent s'entretenir avec l'équipe médicale, ils devront en informer l'infirmière qui contactera le médecin.

L'HÔTELLERIE ET LE CONFORT

La chambre

Il existe deux types de chambres : la chambre à deux lits et la chambre individuelle. Elles sont toutes équipées de :

- Salle de douche et toilettes.
- Système d'appel du personnel soignant.
- Télévision (avec supplément, pour chambre double à demander à l'accueil).
- Téléphone avec ligne directe (votre numéro vous sera communiqué lors de l'admission).
- Accès WIFI.

Les espèces et objets de valeur doivent être déposés au coffre du centre lors de l'admission. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets ou valeurs non déposés.

Un coffre individuel est mis à votre disposition dans votre chambre.

Le mode d'emploi de ce coffre est affiché dans le placard. Ce coffre est destiné à recevoir vos papiers, carnets de chèques, cartes d'assuré social, lunettes et appareils dentaires, à l'exclusion de toutes espèces et objets de valeur qui ne peuvent être déposés que dans le coffre central de l'établissement.

Climatisation : Le personnel se chargera de la régler à votre convenance. Si besoin, une commande à l'entrée de la chambre vous permet de régler la température.

Un lit accompagnant peut être mis à votre disposition en chambre individuelle moyennant un supplément hôtelier.



Centre de
Convalescence
la Sérène

Kantys

VOTRE SÉJOUR
AU CENTRE DE CONVALESCENCE

LES ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE KANTYS EN RÉGION PACA



Polyclinique
Saint George

2, avenue Rimiez - 06105 Nice 2
+33(0)4 93 81 71 50
info@clinique-saint-george.com
www.clinique-saint-george.com



Clinique
Saint Antoine

7, avenue Durante - 06004 Nice
T. +33(0)4 93 16 76 00
info@clinique-saint-antoine.com
www.clinique-saint-antoine.com



Clinique
Psychiatrique
les Trois Solliès

Les Hauts-Guirans - 3500, Route Départementale 554
83210 Solliès Toucas - T. +33(0)4 94 13 01 00
direction@clinique-3-solliès.com
www.clinique-3-solliès.com



Centre de
Convalescence
la Sérèna

4, avenue de Rimiez - 06100 Nice
T. +33(0)4 92 26 76 76
info@cdc-la-serena.com
www.cdc-la-serena.com



Centre de
Soins de Suite
Atlantis

21, boulevard Tzarévitch - 06000 Nice
T. +33(0)4 92 26 73 00
administration@atlantis.clinique-saint-george.com
www.cdc-atlantiss.com

VOTRE SORTIE

Aucune permission de sortie n'est autorisée pendant votre séjour.

Pour les cas exceptionnels, une permission pourra être délivrée entre 11h et 17h après accord du médecin de l'établissement et signature d'une décharge.

Il est demandé aux familles de respecter les durées de séjour programmées et de s'organiser pour le retour à domicile du patient.

Avant votre départ

Votre médecin fera le point avec vous et vous établira, si nécessaire, les documents suivants :

- Une ordonnance pour votre traitement et vos soins.
- Un arrêt de travail.
- Un bon de transport en véhicule spécialisé, sous certaines conditions.

L'infirmière du service vous remettra vos documents médicaux (carte de groupe, radios, résultats d'examen de laboratoire, ECG...).

Le jour de votre départ

N'oubliez pas de récupérer vos objets déposés dans le coffre individuel de votre chambre ou dans celui de l'établissement.

Lors de votre sortie

- Vous récupérez vos cautions éventuelles et recevrez vos certificats d'hospitalisation.
- Vous réglerez à l'accueil les frais d'hospitalisation qui restent à votre charge :
 - . Le forfait journalier hôtelier, y compris celui correspondant à votre jour de sortie si la mutuelle ne le prend pas en charge.
 - . Pour certains cas, la participation assurée forfaitaire.
 - . Les suppléments hôteliers éventuels.

Un parking payant est à la disposition des patients et des visiteurs. Des modalités spécifiques de tarification seront appliquées aux véhicules des patients (2 € par jour) sur présentation au gardien du ticket de parking et du certificat d'hospitalisation.

L'établissement n'est pas responsable des dommages éventuels occasionnés aux véhicules.



LES REPAS

Ils sont préparés sur place par l'équipe Sodexo, certifiée ISO 9001. Le restaurant se trouve au 1^{er} étage et les repas sont servis à 12h. Le repas du soir est servi en chambre à partir de 18h. Chaque jour, une hôtesse vous proposera un choix de menus pour le lendemain. Les menus sont élaborés avec une diététicienne. Des préparations spécifiques et adaptées à votre état de santé et à vos convictions religieuses peuvent ainsi vous être proposées.

Votre famille peut prendre les repas sur place en prévenant le personnel et moyennant un supplément hôtelier. Une collation vous sera servie dans l'après-midi au restaurant.

Des distributeurs automatiques de boissons et confiseries sont situés au rez-de-jardin. Une collation est servie dans la salle de restaurant entre 15h30 et 16h30. Les visiteurs et accompagnants peuvent bénéficier de cette collation au prix indiqué dans la page concernant les tarifs.

LA COIFFEUSE

Une coiffeuse se tient à votre disposition le jeudi après-midi. La prise de rendez-vous se fait dans votre chambre ou auprès du secrétariat.

LE PÉDICURE ET MANUCURE

Le pédicure se tient à votre disposition le vendredi après-midi et le manucure le mardi après-midi. Adressez-vous au secrétariat pour prendre rendez-vous.

L'ESTHÉTICIENNE

Une esthéticienne (épilation, soins du visage, massages etc.) se tient à votre disposition le lundi après-midi.

LES VISITES

Elles sont autorisées tous les jours de 11h à 21h. Nous vous recommandons deux personnes par visite. Les visites d'enfants de moins de quinze ans sont déconseillées. Les patients doivent obligatoirement réintégrer leurs chambres au plus tard à 22h. Pour garantir le respect de votre dignité, les visites ne sont pas autorisées lors des soins. Un voyant lumineux signalant la présence du personnel infirmier sera alors allumé au-dessus de la chambre.

LES DIFFÉRENTS CULTES

Vous pouvez faire appel au Ministre du Culte de votre choix par l'intermédiaire de la surveillante générale. L'équipe de l'aumônerie de Cimiez vient visiter les patients tous les vendredis après-midi. Une assemblée de prière est organisée tous les samedis à 15h.

LES MÉDICAMENTS

Dès votre arrivée, vous vous engagez à remettre aux infirmières tous les médicaments que vous possédez et à ne pas en consommer d'autres que ceux délivrés par l'équipe soignante de l'établissement. Ils vous seront rendus lors de votre sortie.

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Le centre de convalescence La Sérèna a l'autorisation d'éducation thérapeutique pour les patients diabétiques de type II. Après un diagnostic éducatif, l'établissement propose au patient consentant, plusieurs ateliers éducatifs sur la connaissance de la maladie animés par un médecin, les règles d'hygiène et la mesure de la glycémie animés par les infirmières, un atelier sur l'activité physique réalisé par un kinésithérapeute et des ateliers sur l'hygiène alimentaire dirigés par les diététiciennes.

LES HORAIRES

Un programme de l'ensemble des ateliers est remis au patient et est affiché sur les portes des salons.